



H&R BLOCK

Vous retournez à l'école en 2010?

Une formation d'appoint ou une nouvelle carrière pourrait avoir des implications fiscales

Pour certains Canadiens, le retour à l'école veut aussi dire une formation d'appoint en vue d'une nouvelle carrière. Si vous retournez à l'école au mois de septembre, il pourrait y avoir certaines implications fiscales.

- L'aide aux études reçue par le biais de l'Assurance-emploi (AE) est imposable. Cependant, vous pouvez réclamer les frais de scolarité et le crédit pour études/manuels. Cette information sera incluse sur votre T2202A.
- Si le montant reçu est pour l'éducation de base aux adultes, vous ne pouvez pas réclamer les frais de scolarité. Cependant, vous pouvez réclamer une déduction compensatoire qui rend le montant essentiellement non imposable.
- Si vous avez retiré des fonds de votre Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) pour vous aider à financer votre éducation dans le cadre du Programme d'encouragement à l'éducation permanente (REEP), vous devez vous assurer d'être inscrit à plein temps dans un programme admissible.
- Les retraits du Régime d'encouragement à l'éducation permanente n'ont pas à être utilisés exclusivement pour les dépenses scolaires. Vous devez cependant vous assurer d'être inscrit à un programme admissible et de rembourser l'argent dans votre REER dans un délai de 10 ans. Sinon, le retrait sera considéré comme un revenu imposable.
- Le Régime d'encouragement à l'éducation permanente vous permet de retirer jusqu'à un maximum de 20 000 \$ de votre REER pendant une période pouvant aller jusqu'à quatre années civiles.
- Si vous êtes admissible à un prêt étudiant du gouvernement, vous pouvez réclamer un crédit d'impôt non remboursable pour l'intérêt lorsque vous commencez à le rembourser. Cependant, si vous obtenez un prêt étudiant privé ou une marge de crédit après d'une institution financière, l'intérêt n'est pas déductible.

Un porte-parole local de H&R Block peut donner d'autres conseils d'impôt aux Canadiens qui retournent à l'école.

À propos de H&R Block Canada

H&R Block Canada prépare des déclarations de revenus depuis plus de 40 ans et est le chef de file de l'industrie de la préparation des déclarations de revenus au Canada. Avec son Bureau national situé à Calgary, Alberta, la compagnie sert les contribuables canadiens dans plus de 1 000 bureaux à travers le Canada.

H&R Block Canada Inc. est une filiale de H&R Block, Inc., une société à exploitation diversifiée qui offre un large éventail de services et produits financiers. D'autres informations au sujet de H&R Block Canada sont disponibles sur le site de la compagnie à www.hrblock.ca ou en appelant le 1-800-HRBLOCK.

Allez à Impôt-ressource chez H&R Block à www.hrblock.ca ou @HRBTaxTalk sur Twitter.

- 30 -

For more information, please contact:

Tina Quelch
Calador Communications
(416) 925-6034 x 22
tina@calador.ca